

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 janvier 2023

NATIONALISATION DU GROUPE EDF - (N° 671)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CF14

présenté par

Mme Guetté, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 2

Compléter l'article 2 par l'alinéa suivant :

« L'objectif de produire 100 % d'énergie renouvelable est inscrit dans les statuts de la société Électricité de France. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à inscrire l'objectif de produire 100 % d'énergie renouvelable dans les statuts d'EDF, soit l'objectif le plus à même de nous permettre d'atteindre nos objectifs climatiques et environnementaux.

A l'heure où nous venons d'apprendre que la France n'atteindra pas ses objectifs en matière d'énergie renouvelable pour 2023, après avoir été déjà le seul pays de l'UE à ne pas avoir atteint ses objectifs européens en matière d'énergie renouvelable, l'accélération de la transition vers le 100 % renouvelable est plus urgente que jamais et EDF nationalisée est en mesure d'y prendre toute sa part.